



LA BERCEUSE

Aux plus mauvais jours de la Terreur, dans une misérable ferme de la Beauce, se cachait une vieille paysanne au front ridé et soucieux, et un petit garçon aux joues pâles, aux boucles blondes.

Arrachés du manoir où ils vivaient si heureux, le père et la mère de l'enfant avaient été emmenés en une de ces prisons d'où l'on ne sortait que pour monter à l'échafaud. Leurs biens avaient été confisqués, les domestiques s'étaient



Peur de quoi ?
De la voir en prison ?
Oh ! non, je ne crains rien tant je suis heureuse de penser à la revoir. Mais... papa ?

— Votre papa... ne sera pas là... Il est parti... plus loin.
— Ah ! alors, il n'est plus en prison ?
— Non, non, je vous l'affirme.
— Quel bonheur ! s'écria-t-elle, ingénuement. Et nous partons de suite ?
— Demain matin.

L'enfant semblait resuscité, avec un entrain qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Il prépara lui-même son petit bagage. Aux premières lueurs matinales du lendemain, une carriole s'arrêta devant la maison. Miette et Gilbert y prirent place.

— Quel bonheur de partir, dit celui-ci. Et le voyage continua dans le silence. Bientôt apparut Orléans avec les deux hautes tours de sa cathédrale, ses clochers, les arbres marquant les anciens remparts, la Loire qui la traverse. Gilbert s'était assoupi. Miette le réveilla.

— Regardez, voici Orléans.
— Où est la prison ? demanda l'enfant.
Ce ne fut pas vers la prison qu'ils se dirigèrent, mais vers un logement dans les mansardes d'une maison située derrière les bâtiments où l'on entassait les prévenus. De ces fenêtres élevées, les regards plongeaient dans le préau où les malheureux faisaient chaque jour leur promenade.

Dès que ceci fut expliqué à Gilbert, il ne quitta plus son poste d'observation. Mais, hélas ! la journée était trop avancée, nul prisonnier ne sortit et il dut se coucher pleurant très fort de ne pas avoir vu sa chère maman.

Consoler-vous, lui dit Miette, en le bordant dans un petit lit de fer, demain vous la verrez sûrement.
En effet, vers midi, Gilbert, qui était à la fenêtre depuis son réveil, poussa une sourde exclamation mêlée de joie et d'angoisse :

— La voilà... voilà maman !
— Où, demanda la vieille femme émue ?
— Là, sur le banc, le long du mur.
— Oh ! oui, comme elle semble triste... M. Gilbert, comment faire pour qu'elle pense à vous regarder ?
— Attends, j'ai une idée... Je vais lui chanter notre Noël que seule elle pourra comprendre. Et il essaya de fredonner...

Mais cette vue soudaine de sa mère, si longtemps désirée, son air de souffrance et de faiblesse, l'aspect lugubre de ces hautes murailles, lui étranglèrent le cœur. Il y avait tant de larmes dans sa voie qu'il ne pouvait émettre un son.

— Je suis lâche, gronda-t-il, si je ne pleurais pas, ma chère maman m'entendrait. Si j'étais un homme, un courageux, elle saurait, par ma voix, que nous sommes près d'elle et elle en serait consolée.

Il fit quelques efforts en entonnant :
Caché fusch nous réjouisse !
Caché fusch viens,
Tout va bien
Caché fusch nous jasse grâce de voir l'an
[qui vient, si nous ne sommes pas moins,
plus que nous ne soyons pas moins.

Mais les sons s'éteignaient dans sa gorge où en sortaient si raucques, si bas, qu'il était impossible de les percevoir. Là-bas, la mère baissait la tête sous le poids d'une douleur navrante et il la vit porter son mouchoir à ses yeux.

— Allons, fit-il avec énergie, il faut qu'elle m'entende et je repris le refrain provençal : Caché fusch.
Les sons grossissaient, s'enflaient, s'élevaient, s'élargissaient.
Entre mille voix, une mère reconnaît la voix de son enfant. Juges, comme dans ce silence, la pauvre prisonnière reconnut celle de son Gilbert ! Elle leva les yeux vers le ciel, croyant peut-être à une hallucination, à un trouble de ses sens, ou cherchant par quel miracle.

Le chant reprit :
Caché fusch nous réjouisse...
Elle avait quitté le banc de pierre et, maintenant, écoutait debout, la tête renversée en arrière... Elle étouffa un cri qui allait lui échapper. Elle l'avait vu ! Elle l'avait reconnu... Ce ne fut qu'un éclair de joie, le guichetier venait chercher la prisonnière.

Mais les jours suivants, ce fut à travers l'espace, un échange de regards, de balais furtifs, de gestes affectueux. Du petit montait vers l'enfant la joie et la vie, ses yeux roulaient, la fièvre l'abandonnait et ses somnolences étaient calmes. De la mansarde tombaient vers la victime des énergies nouvelles, ce réconfort puissant qui procure à l'âme la tendresse d'un être cher, cette douceur de se sentir aimé.

Mais un après-midi, le préau resta vide, la mère avait quitté la prison... Elle était montée à l'échafaud, le front serin, les yeux pleins de cette lueur de joie que le sourire de l'enfant avait jetée.

Dans sa détresse, mais jointes, elle semblait prier, quand soudain son regard devint fixe, et elle fredonna :
Caché fusch nous réjouisse,
Caché fusch viens...
Et le refrain qui jadis berçait l'enfant, resta suspendu aux lèvres de la mère endormie pour l'éternité.

Le même soir, elle revenait et le comte s'en alla à son tour. Alors Miette prenant l'enfant sur ses genoux :
— Voulez-vous voir votre mère, M. Gilbert ?
— Oh ! oui, fit-il en un long tressaillement.
— Mais est-ce que vous n'aurez pas peur ?

— Peur de quoi ?
— De la voir en prison ?
— Oh ! non, je ne crains rien tant je suis heureuse de penser à la revoir. Mais... papa ?

— Votre papa... ne sera pas là... Il est parti... plus loin.
— Ah ! alors, il n'est plus en prison ?
— Non, non, je vous l'affirme.
— Quel bonheur ! s'écria-t-elle, ingénuement. Et nous partons de suite ?
— Demain matin.

L'enfant semblait resuscité, avec un entrain qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Il prépara lui-même son petit bagage. Aux premières lueurs matinales du lendemain, une carriole s'arrêta devant la maison. Miette et Gilbert y prirent place.

PARLONS FRANÇAIS

— Te douterais-tu, mon cher Pierrot, que grâce à tous ceux qui écorchent à-dire grâce à tous ceux qui écorchent sans le vouloir notre belle langue, notre vocabulaire s'enrichit sans cesse ?
— Je vois où vous voulez en venir... me faire une leçon. Parlez, je suis tout oreilles.

— Connais-tu, Pierrot, le verbe résoudre ?
— Oh ! oui, mon oncle, sauf quand il s'agit de problèmes d'arithmétique.
— Quel est le substantif correspondant à résoudre ?
— Solution.

— C'est parfait. Pourquoi alors regardes-tu, avec tes collègues fabricants de mots, le verbe solutionner ? Dis-moi encore quel verbe correspond au mot rupture ?
— Rompre.

— Pourquoi ai-je lu souvent : rapturer ? Quel verbe correspond à émotion ?
— Emouvoir.

— Pourquoi employer des horreurs telles que émouillonner et émouilloné ?
— J'ignore, mon oncle, et je vous fais toutes mes excuses. Mais, dites-moi, pourquoi, vous qui êtes un fervent de l'aviation, m'avez-vous parlé d'un appareil nouveau qui venait d'être réceptionné par le service technique.

— Réceptionné, au lieu de reçu, a sa raison d'être, car il a un sens tout à fait particulier. Il désigne l'état de l'avion qui a passé par toute une série d'examen et d'épreuves techniques et officielles.

— Mais alors, mon oncle, lorsque je passerai mon baccalauréat, si je réussis toutes mes épreuves écrites et orales, serai-je réceptionné ou reçu ?
— Je te souhaite d'être simplement reçu, car tu n'es pas un avion, mais un petit garçon bien élevé qui ne doit pas se moquer de son oncle... Tu comprends, Pierrot.

— Hum !
LE MARQUIS DE CARABAS.

LE TROUSSEAU DE LA POUPEE

Une robe au crochet

Non, décidément, Suzon n'arrive pas à tricoter avec de grandes aiguilles comme maman. Tous les essais sont demeurés infructueux. Ne vous désolés pas, gentille amie, on peut faire de si jolies choses au crochet ! Regardez. La mignonne poupée qui semblait avoir un gros chagrin et paraît toute rassérénée

Le jeu d'échecs devint de plus en plus courant et son apogée se place à la fin du XVIII^e siècle. Un certain Philidor publia en 1749 un livre qui le rendit illustre : « Analyse du jeu d'échecs ». Il y eut, bien entendu, d'autres techniciens qui exposèrent leurs propres théories et se combattirent l'un l'autre. Tout cela, au milieu de discussions passionnées en toutes les langues du globe et de défis sensationnels lancés d'un pays à l'autre par leurs champions respectifs, tout cela, dis-je, nous amène à l'époque contemporaine où l'on semble s'être assagi quelque peu. Certains génies des échecs peuvent jouer vingt parties en même temps et les gagner. C'est vraiment admirable, n'est-ce pas ? Vers 1860, un certain Morphy faisait de même, mais, après une saison de démonstrations de ce genre, il dut se reposer une année... puis on l'enferma !

tags les mailles en deux et travaillez chaque côté séparément en diminuant une maille par un rang du côté de l'encolure seulement, et ceci jusqu'à l'épaule, faites alors deux ou trois rangs droits et revenez au second côté pour le monter au niveau du premier, puis remettez-les de nouveau en montant pour l'encolure des autans de mailles qu'il en faudra pour retrouver le nombre du début. Devant et dos, étant terminés, faites les coutures des côtés, puis bordés, le décolleté, les emmanchures et le bas de la jupe à l'aide de la mignonne dentelle dont je vous montre le détail d'exécution. Exécutez quatre brides prises dans la même maille et faites une maille en l'air, après avoir passé quatre mailles, piquez à nouveau quatre fois dans la même maille, ainsi de suite.

Cette dentelle simple et légère terminera parfaitement cette robe charmante qui vous pourra faire en blanc, rose, bleu ciel ou vert nil, à votre choix.

en vous montrant la charmante robe qu'il habille. Et, justement, elle est faite au crochet. Vite, faisons-en une semblable à votre petite poupée. Je dis « petite », mais si c'est à une grande fille que vous destinez cette robe, rien de plus facile. Vous n'aurez qu'à modifier la taille du patron. Celui-ci sera fait en papier et très exactement taillé aux proportions voulues.

Pour un baigneur, prenez du coton perle n° 8 ; pour une grande poupée, je vous conseille de la laine. Le patron étant établi, montez au crochet le nombre de mailles voulu et commencez pas le bas du devant. Ayant terminé la chemise, faites le point suivant : une maille simple, une maille en l'air, passer une maille de la chaînette, une maille simple, et ainsi de suite. Au bout de chaque rang, avant de tourner, faites toujours une maille en l'air. Au rang suivant, faites la maille simple sur la maille en l'air du rang précédent en prenant toujours la maille en avant. Continuez ainsi jusqu'à l'encolure. A ce moment, par-

— Mais les jours suivants, ce fut à travers l'espace, un échange de regards, de balais furtifs, de gestes affectueux. Du petit montait vers l'enfant la joie et la vie, ses yeux roulaient, la fièvre l'abandonnait et ses somnolences étaient calmes. De la mansarde tombaient vers la victime des énergies nouvelles, ce réconfort puissant qui procure à l'âme la tendresse d'un être cher, cette douceur de se sentir aimé.

Mais un après-midi, le préau resta vide, la mère avait quitté la prison... Elle était montée à l'échafaud, le front serin, les yeux pleins de cette lueur de joie que le sourire de l'enfant avait jetée.

Dans sa détresse, mais jointes, elle semblait prier, quand soudain son regard devint fixe, et elle fredonna :
Caché fusch nous réjouisse,
Caché fusch viens...
Et le refrain qui jadis berçait l'enfant, resta suspendu aux lèvres de la mère endormie pour l'éternité.

Le même soir, elle revenait et le comte s'en alla à son tour. Alors Miette prenant l'enfant sur ses genoux :
— Voulez-vous voir votre mère, M. Gilbert ?
— Oh ! oui, fit-il en un long tressaillement.
— Mais est-ce que vous n'aurez pas peur ?

— Peur de quoi ?
— De la voir en prison ?
— Oh ! non, je ne crains rien tant je suis heureuse de penser à la revoir. Mais... papa ?

— Votre papa... ne sera pas là... Il est parti... plus loin.
— Ah ! alors, il n'est plus en prison ?
— Non, non, je vous l'affirme.
— Quel bonheur ! s'écria-t-elle, ingénuement. Et nous partons de suite ?
— Demain matin.

L'enfant semblait resuscité, avec un entrain qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Il prépara lui-même son petit bagage. Aux premières lueurs matinales du lendemain, une carriole s'arrêta devant la maison. Miette et Gilbert y prirent place.

Peur de quoi ?
De la voir en prison ?
Oh ! non, je ne crains rien tant je suis heureuse de penser à la revoir. Mais... papa ?

— Votre papa... ne sera pas là... Il est parti... plus loin.
— Ah ! alors, il n'est plus en prison ?
— Non, non, je vous l'affirme.
— Quel bonheur ! s'écria-t-elle, ingénuement. Et nous partons de suite ?
— Demain matin.

L'enfant semblait resuscité, avec un entrain qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Il prépara lui-même son petit bagage. Aux premières lueurs matinales du lendemain, une carriole s'arrêta devant la maison. Miette et Gilbert y prirent place.

Peur de quoi ?
De la voir en prison ?
Oh ! non, je ne crains rien tant je suis heureuse de penser à la revoir. Mais... papa ?

JEUX D'ESPRIT

LES ÉCHECS

La date d'invention du jeu d'échecs est inconnue. On sait — par la légende — que ce jeu fut inventé par le précepteur d'un jeune prince oriental, qui voulait ainsi montrer symboliquement à son élève qu'un roi, pour bien gouverner son royaume, avait besoin du concours de tous ses sujets, représentés par les pions : cavaliers, tours (à force militaire), dame ou reine, fous, pions, qui sont, si vous voulez, la masse du peuple.

Par contre les détails abondent sur le développement et les transformations des échecs au cours des âges. Les auteurs savants que j'ai consultés sur ce sujet divisent l'histoire des échecs en trois périodes :

D'abord, la période de l'ancien jeu des Hindous, le « chaturanga », où, pour compléter encore un peu plus les affaires, il y avait quatre joueurs en présence, jaunes contre rouges, verts contre noirs. La grande finesse du jeu consistait à amener son roi auprès de son allié, avant que celui-ci n'ait fait une même chose. De cette façon, on prenait le commandement des deux jeux et on pouvait plus facilement remporter sur les ennemis le « chaturaji » qui signifiait, comme vous l'avez sûrement déjà deviné, la victoire.

La deuxième période est celle du « chatranj », la marche du jeu est sensiblement la même que précédemment sinon que les forces alliées sont réunies d'un même côté et qu'un des rois est devenu une dame.

Les Arabes et les Persans avaient fait comme de nos jours les grandes fédérations sportives : ils avaient classé les joueurs en cinq catégories ou séries dont la plus élevée — celle des joueurs vraiment « calés » était la série des « alijats ». Ces classes servaient à donner un handicap aux adversaires pour ramener un peu d'égalité entre les joueurs de force différente.

La troisième période, la période moderne commence au XIII^e siècle. La valeur des divers pions devient stable, leur marche est définitivement réglée et l'on commence à voir fleurir les traités. Un, en particulier, donnait ce conseil qui n'est pas précisément du « fair play » : « Si vous jouez le soir, à la chandelle, mettez-la du côté gauche. Dans le jour, placez votre adversaire dans la lumière pour que sa vue en soit gênée ».

Le jeu d'échecs devint de plus en plus courant et son apogée se place à la fin du XVIII^e siècle. Un certain Philidor publia en 1749 un livre qui le rendit illustre : « Analyse du jeu d'échecs ». Il y eut, bien entendu, d'autres techniciens qui exposèrent leurs propres théories et se combattirent l'un l'autre. Tout cela, au milieu de discussions passionnées en toutes les langues du globe et de défis sensationnels lancés d'un pays à l'autre par leurs champions respectifs, tout cela, dis-je, nous amène à l'époque contemporaine où l'on semble s'être assagi quelque peu. Certains génies des échecs peuvent jouer vingt parties en même temps et les gagner. C'est vraiment admirable, n'est-ce pas ? Vers 1860, un certain Morphy faisait de même, mais, après une saison de démonstrations de ce genre, il dut se reposer une année... puis on l'enferma !

tags les mailles en deux et travaillez chaque côté séparément en diminuant une maille par un rang du côté de l'encolure seulement, et ceci jusqu'à l'épaule, faites alors deux ou trois rangs droits et revenez au second côté pour le monter au niveau du premier, puis remettez-les de nouveau en montant pour l'encolure des autans de mailles qu'il en faudra pour retrouver le nombre du début. Devant et dos, étant terminés, faites les coutures des côtés, puis bordés, le décolleté, les emmanchures et le bas de la jupe à l'aide de la mignonne dentelle dont je vous montre le détail d'exécution. Exécutez quatre brides prises dans la même maille et faites une maille en l'air, après avoir passé quatre mailles, piquez à nouveau quatre fois dans la même maille, ainsi de suite.

Cette dentelle simple et légère terminera parfaitement cette robe charmante qui vous pourra faire en blanc, rose, bleu ciel ou vert nil, à votre choix.

en vous montrant la charmante robe qu'il habille. Et, justement, elle est faite au crochet. Vite, faisons-en une semblable à votre petite poupée. Je dis « petite », mais si c'est à une grande fille que vous destinez cette robe, rien de plus facile. Vous n'aurez qu'à modifier la taille du patron. Celui-ci sera fait en papier et très exactement taillé aux proportions voulues.

Pour un baigneur, prenez du coton perle n° 8 ; pour une grande poupée, je vous conseille de la laine. Le patron étant établi, montez au crochet le nombre de mailles voulu et commencez pas le bas du devant. Ayant terminé la chemise, faites le point suivant : une maille simple, une maille en l'air, passer une maille de la chaînette, une maille simple, et ainsi de suite. Au bout de chaque rang, avant de tourner, faites toujours une maille en l'air. Au rang suivant, faites la maille simple sur la maille en l'air du rang précédent en prenant toujours la maille en avant. Continuez ainsi jusqu'à l'encolure. A ce moment, par-

— Mais les jours suivants, ce fut à travers l'espace, un échange de regards, de balais furtifs, de gestes affectueux. Du petit montait vers l'enfant la joie et la vie, ses yeux roulaient, la fièvre l'abandonnait et ses somnolences étaient calmes. De la mansarde tombaient vers la victime des énergies nouvelles, ce réconfort puissant qui procure à l'âme la tendresse d'un être cher, cette douceur de se sentir aimé.

Mais un après-midi, le préau resta vide, la mère avait quitté la prison... Elle était montée à l'échafaud, le front serin, les yeux pleins de cette lueur de joie que le sourire de l'enfant avait jetée.

Dans sa détresse, mais jointes, elle semblait prier, quand soudain son regard devint fixe, et elle fredonna :
Caché fusch nous réjouisse,
Caché fusch viens...
Et le refrain qui jadis berçait l'enfant, resta suspendu aux lèvres de la mère endormie pour l'éternité.

Le même soir, elle revenait et le comte s'en alla à son tour. Alors Miette prenant l'enfant sur ses genoux :
— Voulez-vous voir votre mère, M. Gilbert ?
— Oh ! oui, fit-il en un long tressaillement.
— Mais est-ce que vous n'aurez pas peur ?

— Peur de quoi ?
— De la voir en prison ?
— Oh ! non, je ne crains rien tant je suis heureuse de penser à la revoir. Mais... papa ?

— Votre papa... ne sera pas là... Il est parti... plus loin.
— Ah ! alors, il n'est plus en prison ?
— Non, non, je vous l'affirme.
— Quel bonheur ! s'écria-t-elle, ingénuement. Et nous partons de suite ?
— Demain matin.

L'enfant semblait resuscité, avec un entrain qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Il prépara lui-même son petit bagage. Aux premières lueurs matinales du lendemain, une carriole s'arrêta devant la maison. Miette et Gilbert y prirent place.

Peur de quoi ?
De la voir en prison ?
Oh ! non, je ne crains rien tant je suis heureuse de penser à la revoir. Mais... papa ?

— Votre papa... ne sera pas là... Il est parti... plus loin.
— Ah ! alors, il n'est plus en prison ?
— Non, non, je vous l'affirme.
— Quel bonheur ! s'écria-t-elle, ingénuement. Et nous partons de suite ?
— Demain matin.

L'enfant semblait resuscité, avec un entrain qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Il prépara lui-même son petit bagage. Aux premières lueurs matinales du lendemain, une carriole s'arrêta devant la maison. Miette et Gilbert y prirent place.

Peur de quoi ?
De la voir en prison ?
Oh ! non, je ne crains rien tant je suis heureuse de penser à la revoir. Mais... papa ?

— Votre papa... ne sera pas là... Il est parti... plus loin.
— Ah ! alors, il n'est plus en prison ?
— Non, non, je vous l'affirme.
— Quel bonheur ! s'écria-t-elle, ingénuement. Et nous partons de suite ?
— Demain matin.

L'enfant semblait resuscité, avec un entrain qu'on ne lui avait pas vu depuis longtemps. Il prépara lui-même son petit bagage. Aux premières lueurs matinales du lendemain, une carriole s'arrêta devant la maison. Miette et Gilbert y prirent place.

Peur de quoi ?
De la voir en prison ?
Oh ! non, je ne crains rien tant je suis heureuse de penser à la revoir. Mais... papa ?

— Votre papa... ne sera pas là... Il est parti... plus loin.
— Ah ! alors, il n'est plus en prison ?
— Non, non, je vous l'affirme.
— Quel bonheur ! s'écria-t-elle, ingénuement. Et nous partons de suite ?
— Demain matin.

LA TOURNÉE DE PROPAGANDE SPIRITUELLE DES « FLAMBEAUX »

« Les Flambeaux », œuvre littéraire créée et dirigée par notre concitoyen M. Raymond Durot, viennent de parcourir une partie de la France pour magnifier les grandes forces spirituelles.

Au cours de cette tournée, les prestigieuses conférences furent suivies de l'audition du célèbre concerto de Beethoven, exécuté par le grand artiste régional qu'est M. Raymond Durot.

Notre confrère nipon « L'Éclair » a, dans son numéro du 20 avril, écrit à ce sujet :
« M. Raymond Durot, ex-vivo solo des Concerts Colonne, a nettement choisi le plan supérieur pour nous emmener sur les pharos allés du Concerto » en 1918, le seul concert de Beethoven ait écrit pour le violon. Et là, nous avons goûté des joies surhumaines, vraiment beethoveniennes.

La dernière conférence des « Flambeaux » à Lille aura lieu le jeudi 13 mai, à 21 h., en la Salle Universitaire, sur : « Freud ». Elle sera faite par M. Charles Herich.

LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS AUX BESTIAUX (au sujet de la fièvre aphteuse)

M. le préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant :
Notobstant la suspension édictée par notre arrêté du 25 avril 1938, les mesures reprises sous les articles 4, 5 et 6 de notre arrêté du 6 octobre 1937 demeurent applicables d'une manière permanente au marché aux bestiaux de Valenciennes.

L'Assemblée générale de l'Association de radiophonie du Nord
L'Assemblée générale de l'Association de radiophonie du Nord aura lieu dimanche prochain 8 mai, à 10 h., dans la salle du Caveau du Palais de la Bière, place de Béthune, à Lille.

Ordre du jour : rapport moral, rapport financier, ratification de la nomination d'un administrateur ; renouvellement statutaire du tiers du Conseil d'administration. Examen de la situation générale de la radiodiffusion.
Le Conseil d'administration espère que les membres de l'A.R.N. viendront nombreux à cette assemblée générale.

L'ex-kaiser assiste au mariage de son petit-fils

Amsterdam, 4 mai. — Mercredi à midi, au château de Doorn, a eu lieu la confirmation, selon le rite évangélique, du mariage du prince Louis-Ferdinand de Hohenzollern et de la princesse Kyra de Russie.

La cérémonie s'est déroulée en présence de l'ancien Kaiser, de la princesse Hermine, du grand-duc Cyrille, de l'ancien kronprinz et de sa femme, ainsi que de la princesse Juliane et du prince Bernard. Le chapelain de la Cour a prononcé un préche.

Un déjeuner a été donné ensuite.

LOTÉRIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

7^e SERIE
ALMAI
TOURCOING

Une offre de 500 fr. le mètre carré est parvenue à l'administration municipale pour deux parcelles situées vers la rue de Tournai et une offre de 250 fr. le mètre carré présentée pour une autre parcelle, à l'angle de la place Miss-Cavell.

La municipalité, tout en jugeant ces offres acceptables, décide de vendre ces terrains aux enchères publiques, dans les formes habituelles.

Pour le théâtre

Pour faciliter le transport des décors du théâtre municipal, il est nécessaire d'installer un chariot monorail dans le nouveau magasin en cours de construction et contigu à la scène. Après divers appels d'offres, la municipalité a fixé son choix et a décidé l'acquisition du matériel nécessaire, pour le prix de 11.370 fr.

Installation provisoire de chauffage à l'école Lamartine
Les travaux de reconstruction des écoles de filles et maternelle et Lamartine sont activement poussés et les nouvelles classes pourront être utilisées à la rentrée d'octobre prochain.

Cependant, le chauffage central ne pourra être installé pour cette date et le Conseil municipal décide l'achat de poêles neufs, qui permettront l'aménagement d'une installation provisoire de chauffage et pourront être utilisés ultérieurement en d'autres lieux. Le montant de la dépense est estimé à 26.590 fr.

Service des eaux
Le Conseil émet un avis favorable au sujet de divers rapports concernant le service des eaux ayant trait à des marchés, des réceptions définitives, etc.

Don aux hospices
La Commission des Hospices a reçu un chèque de 20.000 fr., à charge par elle d'entretenir à perpétuité la sculpture de M. H. Roussel, située au Cimetière principal.

Le Conseil accepte ce don et émet un avis favorable.

Questions diverses
Un marché de 30.000 fr. est octroyé pour l'acquisition des fourrages destinés à l'édification de constructions.

Adjudication publique rue de la Cloche
Le projet d'élargissement de la partie de la rue de la Cloche comprise entre la rue de Tournai et la place Miss-Cavell, est aujourd'hui réalisé, en conformité avec le plan d'aménagement.

Les immeubles acquis à cet effet, ont été démolis et une large artère a remplacé l'étroit passage de jadis.
Cependant, il n'y a qu'une partie du sol qui a été incorporée à la voirie publique et il reste diverses parcelles de terrains inutilisables par la ville, mais propres à l'édification de constructions.

Adjudication publique rue de la Cloche
Le projet d'élargissement de la partie de la rue de la Cloche comprise entre la rue de Tournai et la place Miss-Cavell, est aujourd'hui réalisé, en conformité avec le plan d'aménagement.

Les immeubles acquis à cet effet, ont été démolis et une large artère a remplacé l'étroit passage de jadis.
Cependant, il n'y a qu'une partie du sol qui a été incorporée à la voirie publique et il reste diverses parcelles de terrains inutilisables par la ville, mais propres à l'édification de constructions.

Adjudication publique rue de la Cloche
Le projet d'élargissement de la partie de la rue de la Cloche comprise entre la rue de Tournai et la place Miss-Cavell, est aujourd'hui réalisé, en conformité avec le plan d'aménagement.

Les immeubles acquis à cet effet, ont été démolis et une large artère a remplacé l'étroit passage de jadis.
Cependant, il n'y a qu'une partie du sol qui a été incorporée à la voirie publique et il reste diverses parcelles de terrains inutilisables par la ville, mais propres à l'édification de constructions.

Adjudication publique rue de la Cloche
Le projet d'élargissement de la partie de la rue de la Cloche comprise entre la rue de Tournai et la place Miss-Cavell, est aujourd'hui réalisé, en conformité avec le plan d'aménagement.

Les immeubles acquis à cet effet, ont été démolis et une large artère a remplacé l'étroit passage de jadis.
Cependant, il n'y a qu'une partie du sol qui a été incorporée à la voirie publique et il reste diverses parcelles de terrains inutilisables par la ville, mais propres à l'édification de constructions.

Adjudication publique rue de la Cloche
Le projet d'élargissement de la partie de la rue de la Cloche comprise entre la rue de Tournai et la place Miss-Cavell, est aujourd'hui réalisé, en conformité avec le plan d'aménagement.

Les immeubles acquis à cet effet, ont été démolis et une large artère a remplacé l'étroit passage de jadis.
Cependant, il n'y a qu'une partie du sol qui a été incorporée à la voirie publique et il reste diverses parcelles de terrains inutilisables par la ville, mais propres à l'édification de constructions.

Adjudication publique rue de la Cloche
Le projet d'élargissement de la partie de la rue de la Cloche comprise entre la rue de Tournai et la place Miss-Cavell, est aujourd'hui réalisé, en conformité avec le plan d'aménagement.

Les immeubles acquis à cet effet, ont été démolis et une large artère a remplacé l'étroit passage de jadis.
Cependant, il n'y a qu'une partie du sol qui a été incorporée à la voirie publique et il reste diverses parcelles de terrains inutilisables par la ville, mais propres à l'édification de constructions.

Adjudication publique rue de la Cloche
Le projet d'élargissement de la partie de la rue de la Cloche comprise entre la rue de Tournai et la place Miss-Cavell, est aujourd'hui réalisé, en conformité avec le plan d'aménagement.